

## Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans la Communauté

CORTINA NV  
Meersbloem-Melden 42  
BE-9700 Oudenaarde

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant:

Référence de l'article: ARUSHA - ARUSHA 200pcs  
EN 352-2:2020

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale, transposée par la norme harmonisée, EN 352-2:2020 et identique à l'EPI, qui fait l'objet de la certification délivrée par l'organisme notifiant relative à l'attestation d'examen de type CE.

L'organisme notifié

SATRA TECHNOLOGY EUROPE LTD(NB:2777)  
BRACETOWN BUSINESS PARK. CLONEE  
REPUBLIC OF IRELAND, D15 YN2P  
IRELAND

a réalisé l'examen de type CE et émis l'attestation correspondante, n° 2777/13330-04/E33-01

L'EPI fait l'objet d'une évaluation de la conformité au MODULE D, basée sur l'assurance de la qualité du processus de production et supervisée par l'organisme notifié.

L'organisme notifié

SATRA TECHNOLOGY EUROPE LTD(NB:2777)  
BRACETOWN BUSINESS PARK. CLONEE  
REPUBLIC OF IRELAND, D15 YN2P  
IRELAND

a effectué l'évaluation de la conformité du MODULE D et a délivré le certificat MODULE D STE2007277.

Signature par et au nom de CORTINA NV, Meersbloem-Melden 42, BE-9700 Oudenaarde

10/09/2024



Peter De Mezure  
Technical Director  
Oudenaarde



Eddy Dumarey  
Chief Executive Officer  
Oudenaarde